

VIII.

Les docteurs jansénistes. — Ils charment la fleur de l'école. — Les docteurs catholiques. — Partialité de M. Sainte-Beuve ; il s'en accuse à l'abbé Gorini. — Hardiesse des jeunes bacheliers. — Influence des prédications du P. Desmares. — Desmares avait-il les qualités extérieures de l'orateur ? nos *Messieurs* disent oui, nos *Messieurs* disent non. — Conférence du P. Desmares avec le P. de la Barre : *Quid est tibi, mare quod fugisti ?* — M. Singlin, autre orateur à la mode. Dispute sur le fonds et la forme de ses sermons entre M. Sainte-Beuve et Fontaine. — *Prêcher par la bouche d'autrui*, une des *manières* de nos *Messieurs* : origine de cette *manière* ; Saint-Cyran l'enseigne par ses actes et la condamne par ses paroles. — Raison de cette *manière*. — Nicolas Cornet et les cinq Propositions. — Violente opposition des jansénistes : M. Arnauld apparaît comme un jeune lionceau. — Intervention du Parlement. — Les docteurs et les évêques catholiques en appellent à Rome. — M. Sainte-Beuve dans les confidences du P. Annat et du P. Dinet. — Saint Vincent de Paul en face du jansénisme. — Lettre des évêques catholiques à Innocent X. — Un émissaire janséniste part pour Rome. — Saint Amour, son portrait, son séjour à Venise. M. de Matharel lui raconte l'aventure d'Hersent. — Sa peur du *Saint-Office* à Rome. — Instruction de MM. les Pères. — Lettre des évêques augustiniens au Pape. — Les députés de renfort. — Le Mercure de M. Hallier. — Les députés catholiques. — *Innocente simplicité de la colombe, ruses des plus vieux serpents*. — Réponse du P. Rapin aux accusations de Fontaine et de M. Sainte-Beuve.

C'était surtout en Sorbonne que la tempête janséniste émouvait les esprits et mêlait de plus en plus les choses. Les docteurs partisans des nouvelles opinions s'y étaient multipliés, comme les solitaires au *bienheureux Désert*. Là le grand exemple du *saint vieillard*, M. d'Andilly, attirait les élus au combat de la pénitence ; ici le brillant génie de l'*admirable docteur*, Antoine Arnauld, gagnait maîtres et élèves aux dogmes de M. d'Ypres. Richer, l'ennemi de la suprématie du souverain Pontife, lui avait rendu les conquêtes faciles. Gallicans et jansénistes étaient faits pour s'entendre ; ils confondirent d'abord leur haine contre Rome et bientôt, leur cause et leur doctrine.

Gallicanisme et jansénisme furent et sont demeurés les deux faces d'une même bannière, bannière peu glorieuse dont les plis fanés ont fini par abriter de nos jours d'ignominieux apostats.

Citons les premières recrues d'Antoine Arnauld : Le Féron ; il dirigeait Arnauld avant que Dieu lui *eût donné la volonté d'être fils* de M. de Saint-Cyran ; M. Sainte-Beuve l'appelle un savant et pieux docteur. Il fut pieux puisque, devenu chanoine et archidiacre de Chartres, il écrivit à Rome pour se disculper de l'accusation de jansénisme ; mais il ne mérite guère le titre de savant, car son évêque l'excusa sur sa simplicité (1). — Guillebert, professeur de philosophie au collège des Grassins. Il enseigna le premier que la liberté pouvait subsister avec la nécessité, ce qui, sans doute, fait dire au *Nécrologe* de Port-Royal que « la Faculté de théologie de Paris eut peu de docteurs aussi habiles que lui. » Devenu curé de Rouville, au diocèse de Rouen, toute sa conduite et toutes ses actions furent *marquées au sceau de la grâce*. Les Du Fossé et les Pascal se mirent sous sa direction. « Le jeune Pascal commença à apprendre de lui qu'il faut soumettre au joug de la religion la raison la plus sublime et la plus capable d'aller au vrai, et que ses lumières les plus propres, malgré leur étendue et leur vivacité, doivent le céder aux saintes obscurités de la foi (2). » Quand il mourut, Antoine Arnauld écrivit à M. de Barcos que *la vérité avait perdu un très-zélé défenseur*. — Beauharnais, un des approbateurs de l'édition parisienne de l'*Augustinus*. Le P. Rapin assure qu'il était si ignorant, qu'Arnauld fut obligé de composer l'approbation qu'il lui demandait. — Bourgeois ; il fut à Rome défendre le livre de la *Fréquente communion*. C'était un des plus habiles, sinon des plus éloquents théologiens du parti. — Puis toute une pléiade : Mazure, Faydeau, Hermant, La Lane, Dorat, Taignier, Quéras. — Enfin le docteur Sainte-Beuve. Il secondait Arnauld de tout son pouvoir, dit le P. Rapin, et de tout le crédit qu'il s'était acquis sur l'esprit des écoliers, qu'il avait soin de cultiver par des entretiens particuliers, outre les écrits qu'il donnait en classe sur la grâce, conformément à la doctrine de l'évêque d'Ypres. Les discours qu'il faisait d'un air insinuant, en expliquant ses leçons, lui attiraient un grand nombre d'auditeurs.

1. *Mémoires* du P. Rapin, t. I, p. 44, note.

(2) *Nécrologe*.

Arnauld et ses docteurs ne choisissaient pas en aveugles leurs disciples. Il recherchaient particulièrement ceux qui avaient de l'esprit ou du moins de la hardiesse ; on aimait encore mieux que les autres ceux qui avaient quelque animosité contre les jésuites. C'était une marque de prédestination que d'être leur ennemi. Mais l'assurance du salut éternel n'était pas la seule que nos *Messieurs* donnassent aux jeunes étudiants. Ils leur affirmaient que bientôt tous les évêques du royaume se déclareraient pour saint Augustin ; surtout ils assuraient que dans six ans, ils seraient maîtres de tous les évêchés pour les distribuer à ceux qui suivraient la nouvelle doctrine.

Cependant la foi catholique ne resta pas sans défenseurs. Les plus sages et les plus célèbres docteurs de l'Université, Isaac Habert, Raconis, Lescot, Cornet, Pereyret, Le Moine, Grandin, Morel, s'opposèrent vaillamment à l'audace de cette volée de jeunes docteurs jansénistes. François de Raconis, évêque de Lavour, se signala entre tous. Déjà il avait découvert et dénoncé l'hérésie de deux chefs qui n'en font qu'un, contenue dans la préface de la *Fréquente communion*. Pour punir Raconis, Boileau l'a niché dans un vers moqueur du *Lutrin*, et M. Sainte-Beuve a déclaré que l'évêque de Lavour avait mauvais goût. Le mauvais goût littéraire était un peu partout alors. Nous connaissons plus d'un janséniste qui n'écrivait pas autrement que Raconis. M. Sainte-Beuve, qui sait tout, connaît très-bien un petit écrit d'un jésuite érudit et spirituel, le P. Vavassor, où, dès 1652, on reprochait aux écrivains de Port-Royal les circuits de périodes, les longueurs de phrases interminables, une étendue, une ampleur, une rotondité qui sentait le barreau des jours solennels, la monotonie fastidieuse, la redondance et le sempiternel retour des mêmes raisons, des mêmes arguments, l'absence totale de variété, d'ornement dans l'élocution, etc. M. Sainte-Beuve avoue que le P. Vavassor n'avait pas si tort, mais il l'avoue discrètement et il se hâte de nous avertir qu'à son avis Pascal a couvert des splendeurs correctes de son style tout le fratras littéraire de ses amis, et racheté par son esprit toute leur sottise (1). Les adversaires de nos *Messieurs* n'ont pas eu cette fortune, et M. Sainte-Beuve, qui estime plus le style que la vérité, ne le leur pardonne pas. Voulez-vous savoir le secret de cette partialité ? M. Sainte-Beuve l'a livré à un

(1) *Port-Royal*, tom. III, p. 50-51.

éminent défenseur de l'Église. « Critiques gênés que nous sommes, lui disait-il, obligés à d'extrêmes ménagements par bon goût et par politesse envers les auteurs que nous connaissons personnellement et qui sont le plus souvent nos amis, c'est tout si nous pouvons insinuer quelquefois le blâme ou le doute sous l'éloge et à travers le compliment (1). »

Le zèle des docteurs orthodoxes fut impuissant à ramener la jeunesse de la Sorbonne séduite par l'esprit de nouveauté et charmée de pouvoir faire une opposition doctrinale à ses vieux maîtres, ce qui a été de tout temps le grand plaisir des écoliers. D'ailleurs les propositions jansénistes, que les bacheliers inséraient dans leurs thèses, Desmares, l'incomparable Desmares, les faisait retentir dans les chaires de Notre-Dame et de Saint-Roch, et la gloire dont il se couvrait encourageait l'audace de ses jeunes admirateurs ; ils se voyaient déjà prédicateurs applaudis, par cela seul qu'ils prêcheraient la grâce de saint Augustin. Je trouve dans le premier volume des *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal* trois relations de la vie de Toussaint-Guy-Joseph Desmares. Or la première dit : — « Tout se trouvait dans sa manière de prêcher... le son d'une voix sonore et où il n'y avait rien ni d'aigre, ni de faux ; le geste qui était naturel et proportionné aux choses ; jusqu'à l'air de son visage qui était mortifié et recueilli... » La seconde relation dit au contraire : « Il ne possédait aucun des talents extérieurs ; il était petit et de peu de mine, et n'avait rien d'agréable ni dans sa personne, ni dans sa prononciation. »

Quoiqu'il en soit, le P. Desmares enflammait les esprits. Un jésuite, le P. de la Barre, lui donnait la réplique dans la chaire de Saint-Benoît, paroisse de l'Université. Ce tournoi oratoire n'était pas fait pour apaiser la controverse. Le P. Rapin raconte à ce sujet une anecdote qui peint bien l'ardeur que les hommes du monde eux-mêmes apportaient à ces disputes théologiques. Quelque temps après Pâques, nous sommes en 1647, Paget, maître des requêtes, homme riche et somptueux en sa table, donna à dîner. Le P. Desmares, qui était de ses amis, s'y trouva avec le marquis du Coudray-Montpensier, le marquis de la Roche-posay et quelques autres. On parla de la grande question du jour, de saint Augustin et de Molina. Le

Vie de M. Gorini, par l'abbé F. Martin, p. 246.

P. Desmares dit ce qu'il voulut sans trouver de contradicteurs parmi des gens peu versés dans la connaissance des mystères de la grâce. Malheureusement il traita les jésuites peu charitablement. Le marquis du Coudray lui fit remarquer qu'il n'était ni chrétien, ni honnête de parler mal du prochain en son absence, et lui dit qu'il serait bien aise de le voir aux prises avec un jésuite. Le P. Desmares accepte le défi et le combat. « Le P. de la Barre, dit le marquis, est de mes amis et de mon pays ; il ne me refusera pas. » En effet, on avertit le révérend Père ; on prend jour pour la conférence, et on se donne rendez-vous à Arcueil. Le P. Desmares, pour marquer encore plus son assurance, demanda des témoins et des spectateurs ; outre le marquis de la Roche-posay, il prit pour second La Barde, docteur de Sorbonne, le marquis de Liancourt et Bernières, maître des requêtes. Le P. de la Barre prit le P. Deschamps, le maréchal de la Meilleraye et d'Orgeval, maître des requêtes aussi. Avant d'avoir combattu, le P. Desmares chantait victoire ; il faisait courir le bruit que le P. de la Barre, ou délibérait, ou se trouvait mal, ou que ses supérieurs interdisaient la conférence, ce qui obligea le jésuite à être plus ponctuel au rendez-vous. Le jour assigné, d'Orgeval l'y mena de bonne heure. Comme ils étaient hors du faubourg, leur carrosse fut arrêté par le fils du marquis du Coudray qui apportait une lettre de la Roche-posay pour les avertir que le P. Desmares ne croyait pas devoir entreprendre une dispute en matière de religion sans la permission de l'archevêque de Paris. Du Coudray en colère répond à la Roche-posay qu'on avait eu du temps pour obtenir cette permission, si on eut voulu sincèrement la conférence ; d'Orgeval persiste à aller quand même à Arcueil, d'où on envoya un gentilhomme à cheval aux témoins du P. Desmares, afin qu'il fut bien constaté que les disciples de saint Augustin avaient manqué à leur parole. L'aventure fut bientôt connue. Le lendemain le chancelier dit malicieusement à Orgeval qu'il était allé contre les ordonnances en nouant des conférences sur la religion sans la permission du roi. Celui-ci répondit sur le même ton qu'il n'avait prétendu faire qu'une action de charité pour tirer de l'erreur un de ses collègues qui s'était laissé gâter l'esprit par la nouvelle hérésie. Bernières, piqué au vif, tire de sa poche un Nouveau Testament et dit au chancelier : « Voilà ma créance et mon évangile ; je n'en ai pas d'autres. » On se moqua un peu de lui. Mais on fit des railleries

plus fortes du P. Desmares, et on lui appliqua ce verset des psaumes : *Quid est tibi, Mare, quod fugisti ?*

En ces mêmes années, Singlin, le confesseur de nos Messieurs, prêchait avec force la vérité et attirait un auditoire d'élite dans l'église de Port-Royal de Paris. « Avec le P. Desmares, dit M. Sainte-Beuve, il est un des précurseurs incontestable de l'éloquence toute grave et saine des Bourdaloue et des Le Tourneux. » Nous ne connaissons pas les sermons du prédicateur de Saint-Roch. Mais nous avons lu ceux de M. Singlin, et il nous semble que comparer cette parole sans couleur, sans profondeur et sans vie à l'éloquence grave et saine de Bourdaloue, c'est comparer un ruisseau desséché à un fleuve qui coule à pleins bords. La Mère Angélique (que M. Sainte-Beuve s'entend avec elle !) trouvait que M. Singlin parlait « comme un courtaut de boutique (1). » M. Sainte-Beuve nous avertit « qu'on ne peut guère juger du genre de talent oratoire de M. Singlin d'après les cinq ou six volumes d'instructions chrétiennes, » parce que « l'érudition de ses sermons n'est pas de lui ; il la demandait à M. Arnauld, à M. de Saci qui lui en préparaient la matière ; il apprenait ce fonds par cœur ; mais cela s'animait bientôt d'une nouveauté d'onction sur ses lèvres (2). » Si nous en croyons Fontaine, c'est tout le contraire qui avait lieu dans cette prédication en collaboration. M. Singlin donnait la matière, le fonds, et M. Arnauld, surtout M. de Saci, l'animait tout cela d'une nouveauté d'onction, si nouveauté d'onction il y avait :

C'étaient ces Messieurs là qui pour l'ordinaire dressaient en secret les sermons que M. Singlin faisait. Ils s'adressaient d'ordinaire à M. de Saci, en lui disant en gros sur quoi il voulait prêcher, et sur quel endroit de son évangile il voulait plus particulièrement s'étendre. M. de Saci ayant bien pris ses vues et ses idées, tournait cela ensuite à sa manière, et il mettait la liaison et l'ordre qu'il fallait. Ainsi quelque invisible que fût M. de Saci, et quelque silence qu'il gardât, on peut dire qu'il ne laissait pas de prêcher par la bouche de M. Singlin. M. de Saci lui prêtait sa plume, et M. Singlin lui prêtait sa langue... Il attribuait tout à M. de Saci, comme au premier auteur de ce qu'il ne faisait

1. *Vies édifiantes*, t. 1, p. 384.

2. *Port-Royal*, tom. 1, p. 469, sq.

que réciter. (M. Sainte-Beuve traduit : qu'il animait d'une nouveauté d'onction) (1).

Fontaine ajoute qu'il n'y a que les personnes peu instruites des manières de Port-Royal qui pourraient s'étonner de cet échange de plume et de langue. C'était effectivement une manière de ces Messieurs. Lorsque le P. Desmares fut interdit, il prêcha aussi par la bouche d'autrui :

Le temps de son silence et de sa retraite, dit une Relation, fut encore rempli par différents services qu'il rendait à plusieurs personnes pour la prédication... Il satisfaisait à tout cela, mais avec un si grand secret de sa part, que les personnes mêmes qui vivaient avec lui, ni ses amis les plus confidents, n'en ont jamais rien su de sa bouche, ne voulant pas même l'avouer quand on lui en demandait la vérité ; mais plusieurs de ceux qui ont profité de ce trésor l'ont dit avec reconnaissance ; et pour les autres qui n'en parlaient point, les sermons qu'ils prêchaient le disaient assez, parce que on y voyait tout d'un coup l'esprit, les lumières et les principes du P. Desmares, comme les rayons d'un soleil qu'on ne pouvait méconnaître. Il a donné à quelques-uns des Octaves entières, à d'autres des Avents et des Carêmes... Il parlait ainsi dans les plus célèbres chaires de Paris, même dans le temps qu'on lui faisait garder le silence... (2).

Pour trouver l'origine de cette manière janséniste de prêcher dans le temps qu'on garde le silence, il faut remonter à Saint-Cyran. On se rappelle qu'il fournissait les sermons de son bon ami Jansénius. Aussi un jour énumérant au saint Désert les règles qu'il fallait garder dans l'étude contre la tentation de la science, il enseigna à ses disciples que « la troisième règle est de prendre plaisir à communiquer de ce que nous faisons et à en parler... » Si cette règle semble autoriser la manière d'emprunt oratoire fort bien pratiquée à Port-Royal, pour la plus grande gloire de saint Augustin, nous trouvons dans la dernière conversation que M. de Saint-Cyran eut avec M. Singlin quelques préceptes sur la prédication tout opposés à cette pratique charitable : « Comment me conseillez-vous de faire pour préparer mes sermons ? dit M. Singlin. — Je ne chercherais pas maintenant à prêcher, comme vous pouvez bien juger, dit M. de Saint-Cyran ; mais si Dieu m'en

1. *Vies intéressantes*, t. 1, p. 169.

2. Fontaine, *Mémoires*, t. II, p. 291.

présentait l'occasion, et l'obligation de l'embrasser, je lui demanderais, en me présentant devant lui, les pensées sur le passage qu'il m'aurait fait choisir, et puis simplement je les mettrais en chefs par écrit, et après les avoir d'heure en heure arrosées par de fréquentes oraisons, je m'en irais prêcher (1). »

Pourquoi Saint-Cyran ne communiqua-t-il pas sa méthode à Jansénius au lieu de lui envoyer ses sermons ? Pourquoi M. Singlin ne la suivit-il pas, au lieu d'aller trouver M. de Saci ? Pourquoi les clients du P. Desmares n'arrosaient-ils pas d'heure en heure leur sujet de fréquentes oraisons, au lieu d'aller frapper à la porte du célèbre oratorien ? Il faut bien se garder de croire que ces prédicateurs commandités ne fussent pas fâchés que le public leur attribuât les rayons des soleils cachés auxquels ils les empruntaient et que reconnaissaient les seuls initiés aux manières de Port-Royal. Non. Une plus sainte pensée les guidait ; il fallait éclipser l'éloquence des voix pélagiennes qui séduisaient les fidèles. Et quels moyens plus propres à ce pieux dessein que de mettre des sermons éloquentes dans des bouches sans grâce, comme parle M. Sainte-Beuve ? L'éloquence y était, et le prodige aussi, ce qui valait encore mieux. « Car, dit ingénument Fontaine, il parut clairement que ce grand fruit que produisaient les prédications de M. Singlin, venait de Dieu seul, et non pas des hommes. » Puis, comme s'il ne connaissait pas le mystère des coulisses, le bonhomme s'écrie, et beaucoup devaient s'écrier comme lui : « Quelle maison de religieuses, ou quelle société aujourd'hui, s'ils avaient eu des hommes comme M. Arnauld, M. de Saci, et M. Le Maître, ne les auraient pas produits à la prédication, pour attirer la gloire à leur maison, en risquant le salut de ceux qu'ils y sacrifieraient ? » On entend la réponse : « Ce ne seraient pas les jésuites » ; on ne saurait l'amener plus habilement. O Pascal ! quel joli volume vous auriez ajouté aux lettres d'un provincial, si, déposant toute fausse honte, après avoir mis en scène les révérends Pères, vous aviez choisi vos personnages parmi vos amis !

Revenons vers la Sorbonne où la voix des prédicateurs de la grâce trouvait des échos que multipliaient sans cesse l'exemple et les leçons des docteurs jansénistes. « Ce parti, zélé et puissant, charmait du moins agréablement, s'il n'emportait tout à fait la fleur de l'école et de la jeunesse ; enfin, il n'oubliait rien pour entraîner après soi toute la Faculté de théologie. »

1. Fontaine, *Mémoires*, t. II, p. 135.

Nicolas Cornet (1) était alors syndic de la Faculté de théologie. « C'était un docteur de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité... Voyant les vents s'élever, les nues s'épaissir, les flots s'enfler de plus en plus, sage, tranquille et posé qu'il était, il se mit à considérer attentivement quelle était cette nouvelle doctrine, et quelles étaient les personnes qui la soutenaient. Il vit donc que saint Augustin, qu'il tenait le plus éclairé et le plus profond de tous les docteurs, avait exposé à l'Église une doctrine toute sainte et apostolique touchant la grâce chrétienne ; mais que, ou par la faiblesse naturelle de l'esprit humain, ou à cause de sa profondeur ou de la délicatesse des questions, ou plutôt par la condition nécessaire et inséparable de notre foi, durant cette nuit d'énigmes et d'obscurités, cette doctrine céleste s'est trouvée nécessairement enveloppée parmi les difficultés impénétrables : si bien qu'il y avait à craindre qu'on ne fût jeté insensiblement dans des conséquences ruineuses à la liberté de l'homme ; ensuite il considéra avec combien de raisons toute l'école et toute l'Église s'étaient appliquées à défendre les conséquences ; et il vit que la Faculté des nouveaux docteurs en était si prévenue, qu'au lieu de les rejeter, ils en avaient fait une doctrine propre : si bien que la plupart de ces conséquences, que tous les théologiens avaient toujours regardées jusqu'alors comme des inconvénients fâcheux, au devant desquels il fallait aller pour bien entendre la doctrine de saint Augustin et de l'Église, ceux-ci les regardaient au contraire comme des fruits nécessaires, qu'il en fallait recueillir ; et que ce qui avait paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il fallait craindre d'échouer le vaisseau, ceux-ci ne craignaient point de nous le montrer comme le port salutaire auquel devait aboutir la navigation. Après avoir ainsi regardé la face et l'état de cette doctrine..., il s'appliqua à connaître le génie de ses défenseurs. Saint Grégoire de Nazianze, qui lui était fort familier, lui avait appris que les troubles ne naissent pas dans

1. « Il était d'Amiens, où sa famille a laissé de la descendance, M. Cornet-d'Incourt, par exemple. Ce dernier, fidèle aux traditions et à la race, soutenait les jésuites à la Chambre sous la Restauration ; il se prit un jour notamment à les défendre contre son collègue d'alors, M. Du Vergier de Hauranne ; toute la Chambre partit d'un éclat de rire et l'écho répéta l'oracle : *Pugnent ipsique nepotes*. Note de M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, tom. II, 149.

l'Église par des âmes communes et faibles : « Ce sont, dit-il, de grands esprits, mais ardents et chauds, qui causent ces mouvements et ces tumultes » ; mais ensuite, les décrivant par leurs caractères propres, il les appelle excessifs, insatiables, et portés plus ardemment qu'il ne faut aux choses de la religion : paroles vraiment sensées, et qui nous représentent au vif le naturel de tels esprits... plus capables de pousser les choses à l'extrémité, que de tenir le raisonnement sur le penchant ; et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle : tels enfin, pour dire en un mot, qu'ils donnent beaucoup à Dieu, et que c'est pour eux une grande grâce de céder entièrement à s'abaisser sous l'autorité suprême de l'Église et du Saint-Siège (1). »

Cornet, aussi avisé que savant, comprit que pour frapper efficacement, il fallait frapper juste. De concert avec ses amis Pereyret, Le Moine, Morel, il chercha dans l'*Augustinus* les principes fondamentaux de la doctrine de Jansénius. Il s'avança à travers cette épaisse forêt de textes et de raisonnements où M. d'Ypres avait caché ses erreurs capitales, jusqu'au cœur du gros in-folio : il trouva l'*âme du livre*. « Aucun n'était mieux instruit du point décisif de la question. Il connaissait très-parfaitement et les confins et les bornes de toutes les questions de l'école ; jusqu'où elles couraient et où elles commençaient à se séparer : surtout il avait grande connaissance de la doctrine de saint Augustin et de l'école de saint Thomas. Il connaissait les endroits par où ces nouveaux docteurs semblaient tenir les limites certaines, par lesquels ils s'en étaient divisés. C'est de cette expérience, de cette connaissance exquise, et du concert des meilleurs cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait de cinq propositions, qui sont comme les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur ; et qui étant, pour ainsi parler, le caractère propre et singulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à tous les autres de courir unanimement contre leur nouveauté inouïe (2). »

Ces propositions, autour desquelles la lutte va désormais se concentrer, étaient primitivement au nombre de sept (3).

1. Bossuet, *Oraison funèbre de Nicolas Cornet*.

2. *Ibid.*

3. Les deux propositions retranchées étaient celles-ci :

L'Église a estimé autrefois que la pénitence sacramentelle secrète ne suffisait pas pour les péchés secrets.

L'attrition naturelle suffit pour le sacrement de pénitence.

Cornet n'avait d'abord d'autre but que de les faire censurer par la Sorbonne. Le 1^{er} juillet 1649, il demande à l'Assemblée de nommer des commissaires pour examiner les propositions présentées. Les docteurs jansénistes jettent feu et flamme. Les docteurs orthodoxes soutiennent avec énergie le projet du syndic. « On entendit des voix, dans la confusion et dans le tumulte de la délibération qui parlaient de martyr et d'autres nouvelles barricades si l'on passait plus avant (1). » Malgré cette violente opposition, le projet mis aux voix fut adopté et on nomma les commissaires examinateurs. Cet échec ne fit qu'accroître l'ardeur des partisans de l'évêque d'Ypres. L'abbé de Bourzeis, dans un petit écrit intitulé *Propositiones de gratia in Sorbonæ facultate propediem examinandæ propositæ*, se hâte de placer les propositions extraites sous l'autorité inviolable de saint Augustin. Il déclare qu'elles ne renferment que la pure doctrine du saint docteur. Arnauld, caché *sous les ailes de Dieu* chez madame Agran, une sainte veuve *sa pénitente affidée*, « apparaît comme un jeune lionceau » dans ses *Considérations sur l'entreprise faite par M. Cornet, syndic de la faculté, en l'Assemblée de juillet 1649*. Il découvre dans le projet du syndic un complot formé par les disciples de Molina et les ennemis de la solide pénitence pour ruiner la doctrine de saint Augustin qui les condamne. Cornet n'est que l'instrument des Jésuites dont il a porté la robe, et son ami Pereyret est un insolent : ils veulent combattre en renards et non en lions. Les injures et les invectives se pressent sous la plume du docteur courroucé ; ce ne sont que des excès, que des énormités, que de la passion, que lâchetés inouïes, que hardiesses insupportables, qu'aveuglement et que toutes sortes d'attentats. — C'était le bon goût de M. Arnauld. Est-il possible, quand on a, comme M. Sainte-Beuve, savouré les aménités de ce langage, de supporter *les mots peu élégants* du P. Nouet et le *style de la classe* de Raconis ?

Les *Messieurs* ne s'en tinrent pas à cette belle indignation. Ils empêchèrent l'Assemblée du 1^{er} août d'entendre le rapport des commissaires et en appelèrent au Parlement, comme d'abus, de la conclusion prise le mois précédent. Ils remirent leur requête, signée par plus de soixante docteurs, entre les mains

1. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 281.

de Broussel, « l'homme du Parlement alors le plus à la mode (1). » Cependant ils apprennent qu'une censure imprimée des *Propositions* court dans Paris, ils adressent aussitôt une nouvelle requête et obtiennent que les signataires de cette censure, Cornet, Pereyret et Morel, comparaissent devant la chambre des vacations. Le président Le Coigneux défendit la publication de la censure et toute controverse à ce sujet jusqu'à ce que la cour en eût autrement ordonné.

Cornet, que Fontaine regardait, bien à tort, *comme le phillistin audacieux, bouffi de la force de ses armes*, et les amis du syndic, se soumièrent de bonne grâce. Ils désavouèrent la censure imprimée, ils renoncèrent même à poursuivre l'examen des *Propositions* devant la Faculté. Ils avaient compris que les Jansénistes entraveraient sans cesse, par leurs requêtes, le jugement de la Sorbonne, et que d'ailleurs ce jugement n'aurait pas assez d'autorité pour être accepté de tous et terminer des débats aussi passionnés. Et tandis que Messieurs de Port-Royal, ces défenseurs zélés, ces gardiens incorruptibles des saintes traditions de l'antiquité chrétienne, en appellent au Parlement, les docteurs orthodoxes, accusés d'avoir changé la discipline de l'Église, portent la cause au Saint-Siège, suivant la coutume que consacre la foi indéfectible de Pierre et qu'ont observée tous les siècles chrétiens. Ici, comme partout la conduite des *Messieurs* dément leurs paroles. Sectaires, ils sont marqués au front du signe qui flétrit leurs aïeux aussi bien que leurs descendants : l'hypocrisie.

M. Sainte-Beuve, naturellement, ne voit dans le dessein de Cornet et de ses amis qu'une intrigue des Révérends Pères. « Les Jésuites de Rome en relation suivie avec ceux de Paris, et particulièrement, *dit-on*, le P. Annat, futur confesseur du roi, écrivant au P. Dinet, qui l'était alors, avertirent que si on faisait demander la censure des *Propositions* par une portion du Clergé de France, on réussirait infailliblement auprès du Pontife, qui serait jaloux de donner signe de souveraineté (2). » Voilà ce que M. Sainte-Beuve a lu dans les lettres (qui lui ont été sans doute communiquées) des Jésuites de Rome à ceux de Paris. Nous qui n'avons pas été dans les confidences échangées entre le P. Annat et le P. Dinet et qui n'avons pas une

1. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 285.

2. *Port-Royal*, t. III, p. 11.